

1-J-23/642

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

14ième ANNEE, No. 39

ADMINISTRATION : AMOS, P. Q.

VENDREDI, LE 29 SEPTEMBRE 1933

L'HON. M. LAFERTE VISITE L'ABITIBI

Programme de sa tournée chez nos colons

Le ministre de la Colonisation de la province de Québec ayant exprimé le désir de venir visiter cet automne la région de l'Abitibi, le député du comté lui a soumis immédiatement un programme pour les quatre jours qu'il peut passer parmi nous.

L'honorable M. LaFerté arrive à Senneterre samedi avant-midi, le 30 septembre. Il ira immédiatement visiter la colonie du Retour à la Terre du canton Montgay, sur les confins des paroisses de Senneterre et de Belcourt. Il ira de là à Lamorandière, si la température est propice, revenant passer la soirée à Barraute et la nuit à Amos.

Le ministre et ses compagnons iront à la messe à Saint-Félix de Dalquier, dimanche. Dans l'après-midi, si les chemins le permettent, il fera une visite aux Brulés de

Trécesson-Berri. Le soir, à 8 h. 30, assemblée à la salle paroissiale d'Amos.

Lundi, M. LaFerté et ses compagnons de voyage traverseront tout l'ouest de l'Abitibi pour aller saluer les colons des paroisses de la frontière, Sainte-Jeanne d'Arc, La Reine, St-Lambert, Dupuy. Retour à La Sarre dans la soirée, où il y aura aussi une assemblée.

Mardi matin, excursion au sud du lac Abitibi, à la rivière Duparquet, jusqu'au Rapide Dancier. Retour par Palmarolle, Colombourg et Macamic, où l'on s'arrêtera pour la soirée, après quoi on reviendra à Taschereau.

Mercredi, après avoir salué les gens de Taschereau, le ministre se rend au canton Villemontel visiter la principale colonie du Retour à la Terre. Il reprend le train pour la capitale mercredi après-midi.

Bienvenue à nos deux ministres

Toute la population de l'Abitibi n'a qu'une voix pour souhaiter la bienvenue aux deux ministres du gouvernement provincial qui lui font l'honneur de la visiter ces jours-ci.

Les honorables Perrault et LaFerté sont chers à nos gens pour les oeuvres qu'ils ont accomplies chez nous dans le passé et pour les espoirs qu'ils ont su entretenir dans nos coeurs pour l'avenir.

Le ministre de la Voirie et des Mines a laissé en Abitibi des monuments impérissables de son activité intelligente et puissante. Il a doté l'Abitibi de son système de chemins, dont une importante section est bien nommée le chemin Perrault. Il a été l'initiateur des primes de défrichement et du prêt aux colons, acquérant ainsi des titres imprescriptibles à notre reconnaissance.

Le nouveau ministre de la Colonisation a débuté à une époque difficile, mais nous avons pu apprécier sa sympathie vibrante pour les colons en général, et plus spécialement pour les nouveaux, ces pauvres gens que la crise force au retour à la terre.

Bienvenue aux honorables Perrault et LaFerté au pays des mines et des terres neuves! Nous voulons, avec le reste du peuple de la province, remettre en leurs mains l'avenir de ce vaste nord-ouest du Québec.

Les chantiers de l'International Paper

On dit que la grande compagnie de Témiscaming doit faire couper cet hiver 70 millions de pieds de bois sur la Kinojevis et l'Outaouais, en haut du lac des Quinze. Il y aurait des chantiers dans presque tous les cantons qui bordent la rivière jusqu'au lac Preissac.

Les achats de bois probables de l'Abitibi

La compagnie Abitibi Paper a annoncé son intention d'acheter cette année à peu près la même quantité de bois que l'an dernier. Elle demande encore la priorité du droit de flottage sur les rivières du bassin du lac Abitibi jusqu'au 15 juin. M. Hector Authier a vu à ce sujet le président de la Commission des Services publics de Québec, en passant à Montréal.

La requête de la compagnie a été présentée à la commission et la décision des commissaires ne devrait pas trop tarder. Il y aura séance le 12 octobre à Montréal et le 26 octobre à Québec.

L'HON. M. PERRAULT AU PAYS DES MINES

Il s'arrêtera une journée dans l'Abitibi

En route pour Noranda et Cheminis, où l'on inaugurera samedi prochain, le 7 octobre, la nouvelle route Rouyn-Kirkland Lake, l'hon. M. Perrault s'arrêtera dans l'Abitibi au moins une journée. Il arrivera de Québec jeudi. S'il y a moyen de le garder en Abitibi jusqu'à vendredi soir, on lui fera visiter ses principaux chemins de mines en construction, entre autres celui de Pascalis, qui se trouve être la première section de la future route Abitibi - Gatineau - Montréal, et ceux de la vallée de l'Harricana, tant du côté de Cadillac et Malartic que du côté de Varsan et du Dubuisson.

Si la température est favorable, il sera assez facile de faire toute cette randonnée.

Le conseil de ville d'Amos et les chambres de commerce régio-

nale et locale feront une réception à l'honorable M. Perrault, jeudi soir.

Le ministre doit présider samedi, conjointement avec l'hon. M. Findlayson, d'Ontario, à l'inauguration de la route Rouyn-Kirkland Lake. La cérémonie principale aura lieu à la frontière des deux provinces à Cheminis. M. Authier, député d'Abitibi, a été invité par M. Perrault à l'accompagner à cette fête.

Si le programme du ministre peut lui laisser assez de temps, on espère qu'il pourra pousser une pointe à Duparquet et à LaSarre, où l'activité minière vaut bien la peine d'attirer l'attention des autorités.

M. Dufresne, directeur du Bureau des Mines, accompagnera son ministre.

Bienfaits des feux de la saison

La température sèche de cette saison a eu un excellent effet en permettant aux colons de brûler leurs savanes et autres fonds d'aunes généralement trop humides pour se défricher facilement. Le feu a certainement tué les aunes et la brousse sur des milliers d'acres d'excellentes terres en Abitibi. Cela représente, croit-on, une couple de cent mille dollars de travail extrêmement utile à notre région. C'est donc une compensation pour les désavantages que la sécheresse a pu comporter par ailleurs.

Si nos colons peuvent maintenant avoir les moyens de finir leurs pièces de terre neuve si bien commencées par le feu, ils augmenteront de vingt-cinq pour cent la superficie de leurs cultures. Ce résultat sera d'autant plus appréciable que les fonds de terre défrichés par le feu sont de la meilleure qualité et qu'il aurait coûté très cher pour les défricher autrement.

Nous sommes donc reconnaissants au Service de Protection contre le feu qui a permis de profiter de la saison favorable pour faire d'aussi bon ouvrage. Il n'y a pas eu de dommages aux forêts.

La Cour d'Appel

Trente-quatre causes, dont neuf en matière criminelle, deux pour infraction à la Loi des Liqueurs et vingt-trois en matière civile, sont inscrites sur le rôle pour le terme d'octobre de la Cour d'Appel qui s'ouvrira mardi, à Québec, et durera probablement plus qu'une semaine.

Pauvres opérations forestières

Chez les colons du centre et de l'est de l'Abitibi

Les opérations forestières pour les scieries de l'Abitibi ne seront pas considérables. Si l'on en juge par les apparences actuelles, il ne se coupera pas dix millions de pieds de bois pour nos moulins locaux. C'est-à-dire pas le sixième de la coupe d'une année normale.

De même la vente du bois à papier pour expédition par chemin de fer se fait à des prix misérables, pour de petites quantités. On ne sait pas encore combien de dormants le chemin de fer achètera.

Sentences du magistrat

Au terme de la cour de magistrat, à Amos, la semaine dernière, le juge Millar a prononcé quelques sentences, qui serviront de leçons à ceux qui ont des instincts pervers.

Jean Fournier, pour recel d'objets volés, a été condamné à deux ans de pénitencier.

Un jeune Beaudoin, coupable d'avoir séduit une jeune fille de 14 ans, ira passer trois ans au pénitencier.

La Commission des Liqueurs a fait condamner Salyme Couture, de Duparquet, à deux mois de prison.

Un nommé Boulanger, de Dupuy, et un nommé Côté, de LaSarre, s'en tirent avec un mois chacun, vu que c'est leur première condamnation.

Funérailles de Mme Gédéon Dupuis

A Saint-Marc de Figuiery, lundi dernier, avaient lieu les funérailles de Mme Gédéon Dupuis, décédée le jeudi, 21 septembre à l'âge de 40 ans.

La défunte, née Virginie Allard, laisse son mari et une famille de dix enfants, dont plusieurs en bas âge. Elle était de la Congrégation de Sainte-Anne.

M. le curé Michaud a officié au service funèbre. Les porteurs étaient MM. Donat Perigny, C.-E. Dupuis, Arthur Dupuis, ses beaux-frères, et Jos. Allard, son frère.

Conduisaient le deuil: son mari, son père, venu de Saint-Tite de Champlain, ses frères, Joseph et Elie Allard, de Saint-Marc; ses beaux-frères et un nombreux cortège.

Nous offrons à la famille en deuil nos sympathies sincères.

Monsieur Habel sera candidat

On nous apprend de Cochrane que la convention libérale de cette division électorale a choisi M. A. Habel, de Fauquier, pour être candidat à la prochaine élection provinciale.

M. Habel est un jeune homme de talent et de caractère. Il a laissé un excellent souvenir à Amos, où il fut autrefois gérant d'un de nos principaux magasins. Il joua aussi un rôle considérable dans la politique locale.

Ses anciens amis lui souhaitent donc succès dans la prochaine lutte.

Impressions de Chicago

Un de nos jeunes concitoyens d'Amos, M. Jean-Joffre Gourdeau, élève du collège Jean de Brébeuf, qui a fait le voyage à l'exposition de Chicago, cet été, a bien voulu rédiger ses impressions pour la Gazette du Nord. Nous les publierons dans de prochains numéros.

Notes sur la récolte

La moisson est pratiquement terminée. On récolte maintenant les pommes de terre et autres légumes. On constate maintenant partout que la légère touche de gelée de la mi-août n'a causé aucun dommage réel nulle part. Une autre gelée à la mi-septembre, quoique plus forte, n'a pas causé de dommages non plus parce que les grains et les légumes étaient alors tous mûrs.

La récolte a été variable suivant l'état de culture des terres. Celles qui étaient bien ameublées, bien égouttées et bien cultivées ont donné de bonnes récoltes, variant cependant un peu suivant la nature du sol. Le grain est lourd et de bonne qualité. Les patates ne sont pas abondantes. C'est la même chose dans toute la province.

Les terres insuffisamment améliorées ont généralement déappointé leurs maîtres.

L'avoine doit donner 25 à 35 minots à l'acre. Le blé et l'orge sont variables. Les pois sont excellents à plusieurs endroits.

Les fermières sont généralement contentes de leurs jardins.

Saveur
inimitable



"Ce n'est pas pour vous mieux servir qu'on vous offre un substitut des Kellogg." Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

K. Kellogg

La situation industrielle aux Etats-Unis

New-York. — La Commission de la Réserve Fédérale dans un bulletin émis récemment, déclare que le volume de la production industrielle aux Etats-Unis, tel que mesuré par son indice saisonnier, a avancé de 91 pour cent la moyenne de 1923-25 en juin à 98 pour cent en juillet, ce qui se compare à 60 pour cent en mars.

La production dans les industries du bois de construction et du charbon a été d'un volume plus élevé, tandis que la principale augmentation en juillet a été dans les aciéries, où l'activité a avancé de 46 pour cent de la capacité à 59 pour cent. Depuis la mi-juillet, toutefois, une diminution a été rapportée dans le rendement de l'acier. Le rendement des fabriques de chaussures et des laineries a continué à un taux plus élevé que d'habitude, tandis que la consommation du coton par les moulins domestiques a diminué. La production des cigarettes a décliné du haut niveau de mai et de juin. Le rendement quotidien des automobiles a été maintenu et n'a pas fait voir la diminution habituelle à ces saisons.

Hommes demandés

Hommes avec machine demandés pour vendre 160 nécessités domestiques dans leur propre district. Aussi des vendeurs locaux pour les villes. Produits connus par beaucoup d'annonce et en grande demande. Gros profits pour hommes actifs. Système comptant. Aucun risque. Vous essayez et réussissez ou retournez vos produits après essai. Demandez détails et catalogue. LES PRODUITS FAMILIX, 570 St-Clément, Montréal, P. Q.

C. P. 109 Tél. : 3

Dr Avila Sylvestre

D. D. S. L. C. D.

Chirurgien-Dentiste

AMOS, :-: QUE.

LA FIEVRE TYPHOÏDE ET LES PORTEURS DE GERMES

Service d'Hygiène de l'Association Médicale Canadienne et de compagnies d'Assurance-vie du Canada.

On appelle porteur de germes une personne qui héberge dans son organisme des germes susceptibles de causer des maladies et qui les émet au dehors tout en étant elle-même apparemment en bonne santé. Peuvent être dans ce cas des anciens malades guéris d'une maladie. Il y a aussi des personnes qui apparemment n'ont pas même eu la maladie et qui, cependant, en gardent les germes.

Dans le cas de la fièvre typhoïde, les germes sont émis par les selles et les urines du malade. Il en est de même quand il s'agit d'un porteur de germes. Dans la fièvre typhoïde, le danger se trouve dans les excréments de l'espèce humaine, comme dans la tuberculose il existe dans l'expectoration.

La propagation de la fièvre typhoïde se fait ordinairement par la contamination de l'eau, du lait ou quelquefois d'autres aliments au moyen de ces excréments de l'espèce humaine. Les porteurs peuvent occasionner des cas isolés et quelquefois de petites épidémies.

Le danger du porteur de germes dépend de son occupation. La plupart du temps il n'est pas dangereux parce que, même s'il n'est pas propre, il n'a pas l'occasion de contaminer les aliments que consomment d'autres personnes.

Blé d'Inde aux huîtres

Voici une recette pour le blé d'Inde qui est facile à suivre et qui sera très bien accueillie partout où l'on sert ce plat, dit la Division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture; c'est ce que l'on appelle du blé d'Inde aux huîtres, on le fait de la façon suivante:

Préparez une tasse de blé d'Inde en enlevant les grains au moyen d'un couteau bien aiguisé et en grattant la pulpe intérieure avec le dos du couteau. Ajoutez à la pulpe un oeuf bien battu, 1-4 de tasse de farine, 1-2 cuillerée à thé de sel, et la même quantité de poudre à pâte, avec quelques pincées de poivre. Mélangez parfaitement et laissez tomber par cuillerées pleines dans une casserole bien graissée. Lorsque le blé d'Inde est brun d'un côté, retournez et faites brunir de l'autre. Servez chaud.

Beurre et fromage

AOUT — 1933

La Section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture publiait ces jours derniers l'estimation provisoire de la production des fabriques de beurre et de fromage de la province de Québec, pour le mois d'août, 1933. (chiffres du mois correspondant de 1932 entre parenthèse).

En août 1933, la production des fabriques de fromage est estimée à 5,600,000 lbs (5,766,762 lbs) soit une diminution de 2.9 p. c.; celle

Le porteur de germes qui est dangereux est celui qui manipule des aliments. En allant à la selle, il peut se souiller les mains et, à moins qu'il ne les lave avec le plus grand soin, il peut ensuite très facilement ensemenner avec des germes de la fièvre typhoïde les aliments qu'il prend dans ses mains souillées soit pour les préparer, soit pour les servir.

Une fois connu, le porteur de germes ne doit, naturellement, ni préparer des aliments, ni les servir. Dans chaque cas de fièvre typhoïde on doit faire une enquête soignée portant sur son origine, afin de découvrir ainsi des porteurs de germes restés inconnus. C'est par ces enquêtes que les services d'hygiène poursuivent leur campagne pour la recherche et le contrôle de ces personnes dangereuses. Voilà une des raisons faciles à comprendre qui démontre combien un bactériologiste doit faire partie essentiellement de tout service d'hygiène, parce que c'est par l'examen des selles qu'il peut savoir si une personne donnée élimine ou non des germes de la fièvre typhoïde.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Industrie laitière

La Section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture publie ces jours derniers la statistique sur la production de l'industrie laitière pour le mois de mai 1933, basée sur les informations reçues des fabriques de beurre et de fromage de la province.

En mai 1933, (Les chiffres de 1932 donnés entre parenthèse) 484,555 (846,636) lbs de gras ont été livrés aux fabriques de fromage, 5,509,207 (5,194,528) lbs aux fabriques de beurre; 1,233,366 (2,169,297) lbs de fromage et 6,674,593 (6,729,804) lbs de beurre ont été fabriqués soit une diminution de 43.2 pour cent pour le fromage et une augmentation de 0.7 pour cent pour le beurre.

Dans les cinq premiers mois de l'année, 645,300 (1,066,445) lbs de gras ont été délivrés aux fabriques de fromage et 9,537,382 (9,705,651) lbs aux fabriques de beurre; 1,678,403 (2,780,793) livres de fromage et 11,720,853 (12,820,779) lbs de beurre ont été fabriqués, soit une diminution de 39.7 pour le fromage et de 8 p. c. pour le beurre.

Le rendement moyen par livre de gras, pour le mois de mai a été de 2,545 livres pour le fromage et de 122.9 par cent livres de gras pour le beurre, dans les cinq premiers mois de l'année.

En mai 1933, 861 fabriques ont produit du beurre et 356 fabriques ont produit du fromage.

des fabriques de beurre est estimée à 8,900,000 lbs (8,890,437) lbs soit une augmentation de 0.1 p. c.

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an — PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adresses-vous à : —

JULES LAVIGNE

Notaire

LA SARRE.

:-:

ABITIBI, QUE.

La Tour de Babel

Sait-on combien de langues sont parlées couramment sur la surface du globe? Les statistiques ont donné, à ce sujet, des chiffres qui varient sensiblement selon les connaissances géographiques et ethnographiques des statisticiens, et l'importance qu'ils accordent aux idiomes dans le classement général. D'après les calculs qui semblent les plus complets, il y aurait 2,796 langues vivantes dignes de ce titre. Les 860 principales se répartissent ainsi: Europe, 48; Asie, 153; Afrique, 118; Amérique du Nord et Amérique du Sud, 424; Océanie, 117. On voit, par ces chiffres, qu'elle place la linguistique a encore à conquérir dans la science universelle.

Parcage de 1,600 saumons géniteurs

En vue de se procurer des oeufs

Ottawa. — Plus de 1,600 saumons atlantiques de migration précoce sont présentement retenus dans les divers étangs-viviers exploités dans les Provinces maritimes par le service d'Agriculture du ministère fédéral des Pêcheries. Avec ces reproducteurs, on se procurera à l'automne une provision d'oeufs destinés à l'incubation dans les piscifabriques du département. De cette façon, on disposera l'année prochaine de quantités d'alevins suffisantes à la conservation de nos pêcheries commerciales et sportives. Il est naturellement impossible de préciser dès à présent le nombre d'oeufs que produiront ces géniteurs mais les pisciculteurs estiment que ce nombre sera de 7,000,000 ou plus. Ce chiffre sera, au demeurant, accru de certaines autres quantités qui seront obtenues de poissons de migration tardive en diverses localités.

Salade cuite de céleri

Coupez les tiges de céleri en morceaux d'un pouce. Faites cuire pendant 15 minutes et égouttez. Ajoutez le mélange suivant au céleri chaud: 1 oeuf, 1-2 cuillerée à thé de moutarde, 1-2 cuillerée à soupe de sel, 1 cuillerée à soupe de sucre, 1 cuillerée à soupe de farine, 2 cuillerées à soupe de jus de citron, 1 tasse du liquide dans lequel le céleri a cuit. Faites cuire 5 minutes, en remuant constamment. Faites refroidir et servez sur de la laitue. — Division des fruits, Ministère fédéral de l'Agriculture.

AVIS PUBLIC

Cour Supérieure.—District d'Abitibi. No. 3545

CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION, LIMITED, de Montréal, P. Q., demanderesse; vs ALFRED LESSARD, de La Reine, ROMEO BUREAU, et DELPHIS BUREAU, de Rouyn, défendeur, à savoir:

Comme appartenant à Alfred Lessard, les droits sur les lots de terre Nos un-A (1-A), deux-A (2-A), trois-A (3-A) et quatre-A (4-A), du rang No quatre (4) du cadastre officiel du canton Desmélolles — avec bâtisses, circonstances et dépendances, seront vendus à la porte de l'église paroissiale de La Reine, MERCREDI, le DIX-HUITIEME jour d'OCTOBRE 1933, à DIX heures de l'avant-midi. Le shérif.

J. U. DUMONT

Bureau du shérif. Amos, 25 septembre 1933.

PUBLIC NOTICE

Superior Court.—District of Abitibi. No. 3545

CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION, LIMITED, of Montreal, P. Q., plaintiff; vs ALFRED LESSARD, of La Reine, ROMEO BUREAU and DELPHIS BUREAU, of Rouyn, defendants, to wit:

As belonging to Alfred Lessard, the rights on the lots of land Nos one-A (1-A), two-A (2-A), three-A (3-A) and four-A (4-A) of range No four (4) of the official cadastre for the township of Desmélolles—with buildings, circumstances and dependencies, will be sold at the parochial church door of La Reine, on WEDNESDAY, the EIGHTEENTH day of OCTOBER, 1933, at TEN o'clock in the forenoon.

J. U. DUMONT, Sheriff.

Sheriff's Office, Amos, September 25th, 1933.

ECONOMISEZ 90 p. c.

EN FABRIQUANT VOUS-MEME

A LA MAISON, SANS FRAIS NI TROUBLE,

Eau de javelle, savon liquide, bleu à laver, empois liquide, etc.

L'argent est rare: économisez! Avec quelques sous, coupez vos dépenses de plusieurs piastres.

Ces quatre RECETTES

pour seulement \$1

REMO ENRG.

Valcourt, P. Q.



“AU COIN DU FEU”



CROIRE — AIMER ET LUTTER

ESPOIR

Tout nous dit d'espérer, le ciel dit à la terre:
Espère en mes rayons!
Il dit au laboureur courbé sous la misère:
Espère en tes sillons!
L'oiseau qui sent venir l'hiver aux blanches ailes
S'envole en espérant des rivages meilleurs,
Puis le printemps revient avec les hirondelles
Et nous fait espérer des fleurs, des fleurs.

Tout nous dit d'espérer, l'abeille qui bourdonne
Et le nuage errant
Le silence des bois, la source qui bouillonne
Et les flots écumeux
Le cyprès toujours vert quand tout se fane et tombe
D'un simple et vague espoir fait rêver notre coeur.
Son ombrage pieux verse encore à la tombe
L'éclat, la vie et la fraîcheur.

Tout nous dit d'espérer, l'abeille qui bourdonne
La nuit sombre et le jour.
Le rire des enfants, les pleurs de la vieillesse
Et les serments d'amour.
Ah! laissez à la vie, un parfum d'espérance.
La foi dans l'avenir, fait braver la douleur.
Tout en nous se flétrit quand s'éteint la croyance
Et le jour n'a plus de lueur.

X.....

NOTRE COURRIER

KID : Mais oui, je vous fais bon accueil Kid ; et puisque vous souffrez, croyez que j'aurai pour vous écouter une oreille attentive et sympathique. Mais pourquoi seriez-vous triste, quand vous possédez ce trésor qui s'épuise chaque jour et que nul n'a pu éterniser... la jeunesse ! Ne vous effrayez pas, devant ce grand mot "l'avenir" qui n'est point un fantôme, croyez-m'en ! Envisagez-le jour par jour, tranche par tranche, comme un livre à parcourir ; et le problème se résoudra de lui-même. Etre jeune, c'est posséder l'enthousiasme qui permet d'envisager avec sérénité les tâches les plus ardues. Revenez-moi avec confiance et longuement.

JOSILLE : Oui, déjà passée la vacance, et avec elle le bel été que je regrette plus que les autres saisons ; l'hiver surtout m'étant toujours défavorable. Il y a un mieux sensible, Josille. Merci d'avoir une pensée pour moi, à cette intention ; les vrais amis se retrouvent tous, comme des frères, au pied du même Père ! Je suis débordée par un surcroît de besogne ; mais les garçons en classe, c'est quelques heures de repos chaque jour, qui nous permettent d'accomplir une bonne somme de travail malgré tout. Caressez vos chères mignonnes pour moi et revenez bientôt me dire ce qui prend vos heures en ces jours gris d'automne ?

RENE : Oui, ça va mieux ; merci. Sans être grave, je crois que cette faiblesse générale me forcera bientôt à faire un nouveau stage dans un hôpital. Ce n'est que là où les mamans se reposent tout à fait. J'attendrai avec anxiété des nouvelles de Reine dont je regrette d'apprendre l'indisposition prolongée. Je dis à Josille que vous

n'oubliez personne de la Page et que vous assurez chacun de votre bonne amitié. Je la félicite pour vous, ainsi que l'heureux papa de leur nouvelle acquisition. Assurez bien votre aimable compagne du plaisir que j'aurais de la saluer en passant si je me dirige de ce côté. Le travail est repris quelque peu ici. Nous n'avons pas à souffrir du chômage, heureusement ; mais les salaires sont considérablement baissés. Faites prier ce petit homme, à mon intention ; quand il aura ce bonheur de communier pour la première fois. Ceux qui ont choisi "la meilleure part" se portent bien et leur belle sérénité nous disent assez leur joie d'avoir été "appelés" ; puissent-ils persévérer ! Merci des félicitations ; je me demande si j'en mérite ? Je n'ai fait que les bien garder ! On me les a prêtés, je les rends ! Je n'ai plus cette ambition de devenir la femme supérieure, la femme idéale dont vous parlez ; la mère s'oublie, devant l'avenir de ses fils : "En faire des hommes". Merci ; croyez en mon bon souvenir.

BRISE DU ST-MAURICE

Vin de carottes

Cinq livres de carottes hachées fin ; huit oranges, deux citrons, dix livres de sucre, deux livres de raisin, une demi-galette à cuire, deux gallons d'eau chaude. Laissez fermenter quarante jours ; coulez, mettez en bouteille.

Erratum

Article "Un beau geste", premier paragraphe "Vous l'avez déjà deviné" ; dernier paragraphe "qu'en vous félicitant".

Extrait du courrier de Fadette

Une lettre de Fadette, parue dans le "Devoir" contient des enseignements, dont nous voulons faire profiter nos lecteurs :

La jeune fille moderne veut trop imiter son compagnon et il la traite en camarade ; il lui siffle au nez, la bousecule, lui conte des histoires inconcevables, il ne sait ni la protéger ni en avoir soin ; il lui fait porter des fardeaux et ne s'occupe pas de sa fatigue dans de trop longues randonnées qu'il lui impose. Il la traite en garçon ; c'est le résultat des efforts de la jeune fille pour le singler !

Habités ainsi avec leurs jeunes compagnes, ils agissent presque avec la même désinvolture avec des femmes un peu plus âgées, et quand ils sont mariés, ils sont rudes et peu attentifs avec leurs femmes.

Etre modernes, chères jeunes filles, ce n'est ni être des singes qui imitent tout ce que font les garçons, ni abdiquer vos privilèges de femmes en endurant trop leur sans-gêne et leurs manières vulgaires.

Il dépend beaucoup de vous que la politesse et la bonne éducation ne disparaissent pas complètement de notre pays. Les jeunes filles sont bien sottes d'endurer les manques d'égard et le peu de politesse de certains jeunes gens ! Si quelquefois ils étaient remis à leur place, ils apprendraient, puisqu'ils ne le savent pas, un peu de savoir vivre et de bonnes manières.

Jamais on ne prêchera assez aux jeunes filles la dignité et la réserve qui en imposent même aux plus grossiers. Qu'elles laissent venir à elles les hommages et les admirations sans les provoquer. Qu'elles n'endurent pas tout par crainte d'être délaissées pour d'autres plus lâchement indulgentes.

Elles y gagneront au moins de n'avoir que des amis convenables ! C'est quelque chose !

FADETTE

Bébés mignons

Les bébés en cachette
Avant de faire dodo
S'en viennent à la fête
Et n'en diront pas mot
Dodo, dodo, bébés mignons

Les bébés en cachette
A Monseigneur ce soir
Sans tambour ni trompette
Vienne dire, bonsoir
Dodo, dodo, bébés mignons.

Les bébés en cachette
En toute sûreté
Pour jouir mieux de la fête,
Demande, grand congé !
Dodo, dodo, bébés mignons.

Les bébés en cachette
Un doux espoir au coeur
Retourne à leurs couchettes
Rêver à Monseigneur
Dodo, dodo, bébés mignons.

X...

LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE. — SON BUT

Préparée par un voeu du congrès pédagogique d'enseignement ménager tenu à l'Ecole Normale de Saint-Pascal en septembre 1926 et par une conférence donnée à Québec en mars 1927, la Ligue Catholique féminine fut fondée en mai 1927, à Québec, par Mlle Jeanne Talbot et quatre compagnes : Mlle Georgina Lefavre, Mesdames Anne-Marie T.-Cloutier (J.-B. Cloutier), Rose-Marie T.-Déry (Pierre Déry) et Mlle Marie Lemieux. Mlle Talbot en est depuis la présidente générale. L'aumônier fondateur fut le chanoine F. Blanchet, ex-directeur général de l'Action Sociale Catholique.

Bénie dans son berceau par S. E. le Cardinal R.-M. Rouleau, cette Ligue reçut, dès 1928, les approbations de NN. SS. Gauthier, Courehesne et Lamarche. L'année suivante lui apportait, en même temps que les approbations de NN. SS. Brunault, Forbes et Langlois, une bénédiction spéciale de Sa Sainteté Pie XI. En 1932, Mgr Comtois lui ouvrait le diocèse des Trois-Rivières et le délégué apostolique se disait "heureux d'unir sa parole d'encouragement et sa bénédiction à l'encouragement et à la bénédiction des pasteurs des diocèses". La même année, une approbation collective de NN. SS. les archevêques et évêques de la province ecclésiastique de Québec consacrait, à jamais, les règlements de son bulletin d'adhésion.

La Ligue Catholique féminine est "une oeuvre fondée pour le respect de la modestie chrétienne", une association de femmes et de jeunes filles chrétiennes décidées à faire triompher la pudeur, la décence, voire le bon goût.

Le but de la Ligue ne se limite cependant pas à la décence du vêtement féminin. Il est beaucoup plus vaste et cela dans la pensée des fondatrices au moment même de la fondation. Elles voulaient établir une oeuvre pour la sauvegarde des moeurs chrétiennes, oeuvre qui aurait pour champ d'action toutes les autres oeuvres paroissiales ou sociales existantes.

Elles voulaient grouper les femmes et les jeunes filles en vue d'une action catholique dans la société. Cette action consistera d'abord dans l'exemple de moeurs irréprochables ; mais elle aura aussi pour but de propager et de défendre dans la société, la morale catholique intégrale sous la direction de l'autorité ecclésiastique. La Ligue Catholique féminine est donc à la fois une phalange d'apôtres et une armée de guerrières. Comme apôtres, les ligueuses sèmeront par la parole, par l'exemple et par la plume, les principes franchement catholiques ; comme soldats, elles arrêteront et refouleront toute idée, tout acte blessant

les moeurs et la conscience catholique. Elles agiront individuellement et en bloc. Comme individus, elles travailleront d'âme à âme ; comme bloc, elles se lèveront, à la demande de l'autorité, pour faire respecter, partout à la fois, un principe catholique ou écarter un objet de scandale.

Le programme de la Ligue est donc, à la fois, précis et indéterminé. Précis par son but général : action individuelle et d'ensemble ; indéterminé dans ses détails : mouvements à entreprendre d'après les circonstances, les dangers, les appels à l'autorité. C'est ainsi qu'une armée a un but précis en partant à la conquête d'un nouveau territoire ou à la défense du sol natal, mais attend des circonstances l'occasion de déterminer le détail de ses opérations. La première bataille des ligueuses fut livrée aux modes indécentes ; elle fut la première réponse des femmes catholiques du Canada au Pape "pour la défense de la plus belle, de la plus chère et de la plus vulnérable des vertus."

UN AUMONIER

Ce que vaut un sourire

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup.

Il enrichit ceux qui le reçoivent, sans appauvrir ceux qui le donnent.

Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel.

Personne n'est assez riche pour pouvoir s'en passer, et personne n'est trop pauvre pour ne pas le mériter.

Il crée le bonheur au foyer, est un soutien dans les affaires et le signe sensible de l'amitié.

Un sourire donne du repos à l'être fatigué, rend du courage au plus découragé, console dans la tristesse et est un antidote de la nature pour toutes les peines.

Cependant il ne peut s'acheter, ni se prêter, ni se voler. Car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où elle se donne.

Et si quelquefois vous rencontrez une personne qui ne vous donne pas le sourire que vous méritez, soyez généreux, donnez-lui le vôtre.

Car nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut pas en donner aux autres.

L.-H. PAINCHAUD

— Il faut reconstituer des refuges pour l'âme des hommes, hors de la mécanique. On secourt les chômeurs de la machine, qui secourra les chômeurs de la confiance ? — Lucien ROMIER.

Nouvelles de LaSarre

LA NORMETAL

La Normetal, l'ex-Abana, ouvre de nouveau ses portes, plutôt, elle vide ses trous. Il est rumeur que l'exploitation se fera sur une grande échelle. Le voisinage se réjouit de cette nouvelle qui, si elle est fondée, assurera un avenir satisfaisant au district de l'Ouest.

Il paraît que La Sarre Power Ltd devra fournir à cette compagnie 3,000 forces. Cela ne fera pas de tort au petit consommateur qui se presse actuellement pour faire vivre cette compagnie.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

M. J.-H. Charbonneau, député de district, est venu faire l'installation des nouveaux officiers, mardi dernier. Il était accompagné de M. Larivière. Après la cérémonie, il y eut réception des visiteurs chez M. Eugène Lambert, président du comité de réception. Plusieurs projets ont été discutés avec le député de district qui, s'ils se réalisent, feront la joie des Chevaliers.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Les Commissaires des écoles de La Sarre viennent de subir une certaine perte à l'école des garçons du village par un commencement d'incendie qui s'est déclaré dans une des classes, jeudi soir dernier. Les pertes s'évaluent environ à \$500.00. Elles auraient été beaucoup plus considérables, n'eût été la rapidité et la bravoure des pompiers de la localité, en répondant à cet appel.

NE PAS CONFONDRE

Certaines gens ont été probablement induites en erreur par une nouvelle parue dans le dernier numéro de ce journal, annonçant que le Ministre de la Voirie devait inaugurer certains nouveaux chemins. Il s'agit d'un chemin Rouyn-Kirkland Lake et non du chemin La Sarre-Duparquet.

VISITE

Monsieur J.-H. Charbonneau, Député de District de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, est venu, la semaine dernière, faire l'installation des nouveaux officiers du Conseil local. Il était accompagné de son épouse, de M. et Mme Darveau, ainsi que de M. Larivière : celui-ci agissant comme cérémoniaire.

VA-ET-VIENT

M. Edmond Mercier est de retour d'un court voyage à Québec.

Mlle Olivine Audet est partie pour les Etats-Unis.

Mme L.-P. Bégin avait le plaisir d'avoir la visite de sa soeur, Mme Doré, dans le cours de la semaine dernière.

M. Wilfrid Laliberté, de La Reine, était de passage à La Sarre, vendredi de la semaine dernière.

Commerce extérieur

En août, les exportations de la Hollande se chiffrent par 62 millions de florins et les importations par 106 millions en regard de 56 millions de sorties et 104 millions d'entrées en juillet. L'an dernier, à pareille époque, les exportations s'élevaient à 67 millions et les importations à 95 millions.

En Allemagne, les exportations sont passées de 385 millions de marks qu'elles étaient en juillet à 413 millions tandis que les importations fléchissaient de 360 millions à 347. D'où un solde créditeur de 66 millions à rapprocher de 25 millions le mois précédent.

Pour la première fois cette année, les exportations de la Grande Bretagne excèdent celles de l'époque correspondante 1931 alors que fut abandonné l'étalon-or. Elles se totalisent par 30,996,000 livres sterling comparativement à 28,551,000 en 1932 et 29,136,000 il y a deux ans. Les importations, elles, ont augmenté de trois millions contre deux et quart l'an dernier. Pour les huit mois à date, les sorties de marchandises atteignant 236,151,000 à rapprocher de 243,874,000 livres en 1932 et 262,539,000 en 1931; les entrées sont de 432,045,000 comparativement à 465,555,000 et 553,575,000. La balance défavorable s'est établie par suite à 161,953,000 livres contre 185,561,000 et 245,545,000 en 1932 et 1931 respectivement.

Marmelade aux pommes

Laver, couper en quartiers et trancher en petits morceaux des pommes canadiennes à gros grain. Ajouter de l'eau froide, et faire cuire lentement jusqu'à ce qu'elles soient molles. Faire passer à travers une passoire et pour chaque tasse de pulpe de pommes, ajouter trois quarts de tasse de citron râpée et du jus de citron en mettant un demi-citron pour chaque 6 tasses de pulpe de pommes. Faire cuire lentement en agitant fréquemment jusqu'à ce que la marmelade soit épaisse. Mettre en bocaux ou en verres et recouvrir de paraffine. Cette marmelade froide se coupe comme du fromage de crème ou de la gelée. On peut ajouter du gingembre confit, haché fin à raison de 1 cuillerée à table pour chaque tasse de pulpe.

re, la semaine dernière.

M. Joseph Dumont, ingénieur des chemins, était en visite d'inspection, vendredi de la semaine dernière.

Nouvelles de Belcourt

NOTES LOCALES

Mlle Rose Verrault, employée de l'hôpital général de Montréal, est venue visiter ses parents dernièrement.

M. Jean Roy, de St-Lambert, Comté de Lévis, est venu visiter sa fille, Mme Albert Carrier.

M. et Mme Joseph Tourignant, de Parisville, étaient en visite dernièrement chez M. William Habel.

Mme Aimé Otis est allée chez son oncle, M. A. Kirouac, de Fisher, et s'est rendue à La Sarre, chez sa soeur, Mme E. Marcotte.

M. et Mme P. Vallée, de Timmins, Ont., étaient de passage dernièrement, chez M. Gaudias Labbé.

Mme Armand Marleau est allée à St-Maurice, dernièrement.

Mme Emile Garneau est de retour d'un voyage, où elle a visité Montréal et plusieurs autres endroits.

MM. Edouard et Etienne Baril, de Notre-Dame des Anges, sont actuellement de passage chez M. Armand Baril.

DECES

Le 15 septembre, ont eu lieu dans notre église les funérailles de M. Léo-Paul Duchesneau, fils de M. et Mme Arsène Duchesneau, après un an de maladie, à l'âge de 24 ans, 6 mois. Il laisse, outre son père et sa mère, plusieurs frères et soeurs.

Dernièrement, dans notre paroisse, a eu lieu une soirée dramatique et musicale, sous la direction de notre dévoué curé, M. Marion. L'auditoire a bien apprécié les acteurs, ce qui a rapporté un franc succès.

PROGRAMME

Le photographe, pièce comique 1 acte

LUCIEN, photographe... M. C.-Henri Otis

PROSPER, voyageur... M René Lavoie

LES DEUX ORPHELINES

Tragédie

COMTE... M. Alfred Goulet

COMTESSE... Mme A. Trempe

ROGER, valet... M. E. Robitaille

HENRIETTE, orpheline... Mlle T. Denoncourt

LOUISE, orpheline... Mme F. Comtois

PICART, domestique... M. L. Lauzé

MARIANNE... Mme E. Garneau

TROCHARD, marâtre... Mme A. Goulet

JACQUES et PIERRE, ses garçons, MM. C. Lauzé et Robert Savoie.

M. Robert Savoie

MARQUIS... M. E. Robitaille

LAFLEUR, domestique... M. A. Frenette

DOCTEUR... M. A. Goulet

S. GENEVIEVE... Mlle A. Otis

FLEURETTE... Mlle J. Habel

JULIE... Mlle I. Goulet

DEMAI... M. Gérard Verrault

DESTREZ... M. A. Goulet

MARTIN, bourgeois... M. L.-Philippe Otis

MAREST, sergent... M. Henri Verrault

ADELAIDE et VERMONT

Comédie: 1 acte

ADELAIDE... Mme S. St-Amant

VERMONT... M. Aimé Otis

ST-ONGE & CIE LIMITEE

EPICIER EN GROS

Les pionniers du commerce de l'épicerie en gros dans L'ABITIBI



Au delà de quinze années de service satisfaisant

Entrepôts à :

AMOS, LA SARRE, NORANDA-ROUYN, KIRKLAND LAKE, Tél. 38 Tél. 63 Tél. 65 Tél. 451

DIVISION PROFONDE CHEZ LES CONSERVATEURS

La convention de Sherbrooke la fait éclater au grand jour. — Le diable est aux vaches.

Les conservateurs tiennent une base de charité et de justice chrétienne. M. Duplessis peut-il être ce chef? — Je ne le crois pas.

Depuis longtemps et surtout depuis qu'il est chef intérimaire, je me suis efforcé de l'amener à accepter et préconiser cette législation sociale nécessaire chez nous.

Toujours il a refusé et même parfois il a employé son autorité pour nous empêcher de prêcher ces réformes et ces lois sociales, telles que pension aux vieillards, secours aux mères nécessiteuses, allocations familiales, réglementation du travail féminin, salaires minima, limitations des heures de travail, etc. Plus que cela, j'ai la certitude qu'il a pris les moyens pour que le programme qui sera présenté à la convention de Sherbrooke soit assez vague qu'il ne l'engage en rien sous ce rapport.

Comme on le voit, l'abîme est large et profond entre M. Duplessis et ses principaux lieutenants. Les partisans de M. Onésime Gagnon croient que celui-ci serait de taille à le combler et à ramener l'union parfaite dans les rangs du parti. Pour le moment, une force nous est de constater que le gouvernement convaincu de l'imdiabie est aux vaches dans le portance de législation sociale à camp bleu.

Le seul moyen d'éviter ce conflit qui se prépare et qui sera terrible, dit M. Barré, serait d'avoir à la tête de notre province un gouvernement convaincu de l'imdiabie est aux vaches dans le portance de législation sociale à camp bleu.

Le plus petit parc national

Tous les parcs nationaux au Canada sont facilement accessibles en automobile; ces parcs comptent plus de 567 milles de belles routes, 2,514 milles de pistes et 1,066 milles de lignes téléphoniques. Le plus petit parc national canadien est celui de Pointe Pelée, à une courte distance de Windsor Ontario, et de Détroit, Michigan. Il a une superficie de seulement 6.04 milles carrés. mais après le parc de Banff, il compte le plus grand nombre de visiteurs. L'an dernier plus de 150,000 personnes entrèrent dans 38,105 voitures-automobiles, dont plus de 80 pour cent de l'Etat du Michigan.

L'aspiration vive et pure vers le beau mène toujours à sa suite la beauté morale.

Prenez une CEPHANOL

Pour soulager véritablement

Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.



Les tablettes CE-PHA-NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le coeur ni l'estomac. Leur action calmante et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les CE-PHA-NOL sont des tablettes composées. Vous verrez la différence entre les véritables CE-PHA-NOL et les tablettes ordinaires.

Boîte blanche et violette



Procurez-vous les CE-PHA-NOL chez votre épiciers, marchand général ou pharmacien 25¢ LA BOITE

A VENDRE

Boutique et machineries pour fabrication de portes et châssis et préparation générale du bois : 9 machines, engin et bouilloire.

REMI HAMEL

AMOS, ABITIBI,

:-:

QUE.

RESUME DE LA LOI
 "Port d'armes illégal"

1-8-33

Tous les anciens permis sont nuls.

Personne ne peut porter, sans permis, un revolver ou toute autre ARME OFFENSIVE qui peut être dissimulée sur la personne.

Personne ne peut sans permis transporter dans un auto ou autre véhicule un revolver ou autre ARME A FEU pouvant être dissimulée sur soi.

Personne ne peut vendre ou offrir en vente un pistolet ou revolver sans avoir un permis.

Personne ne peut vendre ni prêter un revolver ou un pistolet à quiconque n'est pas muni d'un permis.

Il n'est pas nécessaire d'avoir de permis pour le port de carabines ou de fusils, à moins d'être sujet étranger.

Il n'est pas nécessaire non plus d'avoir de permis pour garder un revolver ou pistolet chez soi, dans ses demeures, dans sa boutique, dans son entrepôt ou dans son bureau d'affaires ou sur ses propres terrains à moins d'être sujet étranger.

x x x

Ceux qui pourront démontrer des raisons suffisantes pour vouloir porter un revolver, une garrigette ou une autre arme se cachant sur la personne devront en faire la demande au Chef de la

Sûreté Provinciale à Québec s'ils demeurent dans le district d'appel de Québec, tel que compris et défini par la Cour du Banc du Roi en appel, avec en outre le district électoral de Wolfe, ce territoire ne devant pas comprendre les districts électoraux de Drummond et Maskinongé et au Chef de la Sûreté Provinciale à Montréal s'ils demeurent dans le district d'appel de Montréal.

Ces deux officiers sont les deux seuls autorisés par le Procureur Général de la Province de Québec, à émettre des permis de port d'armes dans la Province de Québec et chacun d'eux peut les émettre pour port dans les limites de toute la Province.

Toute personne qui n'étant pas munie d'un permis, porte sur elle, ailleurs que dans ses demeures, boutique, entrepôt, bureau d'affaires ou terrains propres, ou porte caché un pistolet, un revolver ou autre arme à feu pouvant être dissimulée sur la personne est coupable d'un acte criminel et passible des pénalités prévues par la loi. Aussi toute personne qui n'étant pas munie d'un permis porte dans un véhicule sous son contrôle ou dans lequel il a pris place, un pistolet, revolver ou autre arme à feu pouvant être dissimulée sur soi.

Les sujets étrangers ne peuvent non plus avoir en leur possession un fusil de chasse, une carabine ou autre arme à feu de ce genre ou des munitions pour cette arme, à la condition de traverser en continuation le territoire canadien et d'en sortir, sinon, de demander, sans retard déraisonnable, un permis après entrée au Canada.

Personne ne peut vendre ou offrir en vente tout pistolet ou revolver, sans être muni d'un permis de vendre ni sans que l'acheteur soit muni d'un permis de porter.

Personne ne peut non plus, sans excuse légitime, prêter ou donner à un individu, qui n'est pas détenteur d'un permis, tout pistolet, tout revolver ou toute autre arme offensive pouvant être caché sur la personne.

Tombe sous le coup de la loi celui qui, lorsqu'il a effectué la vente de quelque arme offensive, pour laquelle un permis est requis, néglige de faire une inscription de cette vente, de sa date, du nom de l'acheteur, de telle description suffisante de l'arme offensive vendue qui peut être nécessaire pour en constater l'identité, de la date, et du lieu de l'émission du permis et du nom et de la fonction de celui qui a émis ce permis, ou néglige d'envoyer, sous pli recommandé, un double de cette inscription à la personne qui a émis ce permis, ou néglige d'inscrire au dos du permis la date et le lieu de la vente, ladite description de l'arme et le nom du vendeur.

Un agent de la paix peut fouiller toute personne qui, d'après ce qu'il a raison de croire et croit effectivement, a sur elle quelque arme, invention ou dispositif offensif, contrairement aux dispositions de la loi, et il peut saisir toute arme, toute invention ou tout dispositif offensif illégalement en la possession d'une personne qui n'a pas de permis.

Toute arme, toute invention et tout dispositif offensif possédé ou porté en violation de la loi doit être confisqué au profit de la Couronne, et il en est disposé selon les instructions que peut donner le procureur général de la province dans laquelle a lieu cette confiscation.

Rien dans la loi ne doit s'appliquer au fait d'avoir sur soi ou au port par tout membre des forces nava-

Pour allumer poêles et fournaies, servez-vous de

LATTES - LATTES

5 centins le paquet

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Amos, Qué.

les, militaires ou de la milice de sa Majesté, ou par tout agent de la paix ou officier d'immigration, d'armes, d'inventions ou de dispositifs que LA LOI L'AUTORISE A AVOIR OU PORTER, ou à toute vente faite de bonne foi par un fabricant ou une personne exerçant un commerce en gros de ces armes, inventions ou dispositifs, à toute personne trafiquant de bonne foi de ces articles et ayant une place d'affaires établie et fixée.

Tous permis émis sous le régime des présentes dispositions ne restent en vigueur que pour la durée de l'année civile pour laquelle il est émis, et, à la fin de cette année civile, il est périmé et devient nul et sans effet.

Les personnes autorisées à émettre des permis de port d'armes sont tenues de n'en accorder qu'à ceux dont ils connaissent les bonnes moeurs et la discrétion, puis seulement que pour la protection de la vie ou de la propriété ou le tir à la cible dans un club régulièrement organisé et approuvé par le Procureur Général.

Les raisons données pour vouloir obtenir un permis doivent être valables et d'une importance majeure. Il est donc inutile, par exemple, de demander un permis de porter un revolver pour chasser ou pour toute autre raison que celles mentionnées plus haut.

Ceux qui veulent obtenir un permis doivent d'abord se procurer une formule d'application à cet effet soit du Chef de la Sûreté Provinciale à Québec ou du Chef de la Sûreté Provinciale à Montréal; cette formule devra être dûment remplie suivant les instructions y mentionnées.

P.S.—Dans le district d'Abitibi, on peut se procurer des formules d'application pour obtention de permis de port d'armes en s'adressant à M. D. Jobidon, Grand Connétable, Amos, Qué.

— 0 —

CONTRE LES AVIONS

Berlin — On continue la construction des abris contre les bombardements aériens et contre les gaz dans tous les quartiers de la ville.

VISITEZ MONTREAL

Taux spéciaux de fin de semaine, à partir de \$1.50. — REPAS à partir de 50c.

Un dollar et cinquante sous vous assureront une chambre confortable au Queen's, commençant le samedi matin, jusqu'au dimanche soir. Repas servis dans la Grande Salle à Manger, au prix minime de cinquante cents chacun.

L'Hôtel Queen's
 Montréal

Donat RAYMOND, Président
 Adélarde RAYMOND,
 Vice-Prés. et Directeur Général

J. - H. FORGET, Rouyn, Qué.
 Distributeur

Carling
 AMBER ALE

DESALTERANTE . RECONFORTANTE

La meilleure qu'on puisse produire.
 Supérieure et pas plus chère.

CARLING BREWERIES LIMITED, 450, rue Beaumont, Montréal

'TI 'PIT LE CHÉTIF — PAR EDDY PRÉVOST

C'EST TERRIBLE COMME TOUT LE MONDE SE RESSENT DU MARASME DES AFFAIRES — JE VAIS ENTRER M'INFORMER DE LA SITUATION — CHEZ LE PERE NICOLAS. —

NICOLAS

MAIS-MAIS — QUELLE ODEUR?

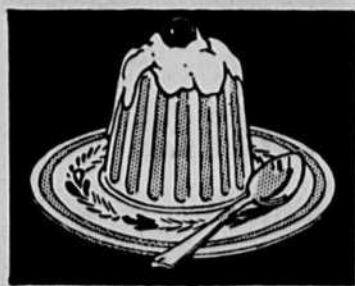
— LA SENTEZ-VOUS, AUSSI?

AH! OUI — QU'EST-CE QUE C'EST DONC?...

CE SONT LES AFFAIRES QUI SONT POURRIES!...

OUF

100% DROITS RÉSERVÉS — 1932



L'ancienne "Cuisine à la Crème" au prix du lait!

Voilà ce que vous obtenez en employant le St. Charles. Economique autant que commode, il est doublement riche en crème et donne aux mets où il entre une saveur délicieuse de cuisson dans la crème.



La sélection des poules pondeuses

(Notes des fermes expérimentales)

On fera bien de se mettre à sélectionner les poules pondeuses aussitôt que possible après que les poulettes ont toutes leurs plumes. En premier lieu, ne prenez que les poulettes qui proviennent des meilleurs accouplements. Nous voulons dire par là que les poulettes réservées pour la ponte devraient être issues de mères qui ont pondu au moins 175 oeufs, ou encore mieux 200 oeufs, pesant en moyenne 24 onces la douzaine, et de pères provenant eux-mêmes de pondeuses également bonnes.

Après avoir choisi vos poulettes parmi la progéniture de vos meilleures pondeuses et les avoir mises dans un enclos séparé, examinez-les à nouveau à deux ou trois reprises avant de les mettre en quartier d'hiver.

On trouve généralement trois sortes de poulettes dans la basse-cour. La première est la poulette à corps sec, profond, à plumage épais, qui est toujours éveillée, toujours alerte. La deuxième est la poulette à corps rond, à plumage ouvert, qui s'engraisse rapidement et qui fait très rarement une bonne pondeuse. D'autres, peu nombreuses, sont peut-être une combinaison des types que nous venons de mentionner.

On fera bien de choisir les pondeuses parmi celles du premier groupe, de les mettre ensemble dans un même parc et peut-être de les examiner une ou deux fois avant de les mettre en quartiers d'hiver pour être bien sûr qu'elles se rapprochent d'assez près du premier type que nous venons de décrire. L'expérience a démontré que les poulettes du type de la bonne pondeuse ont un corps profond, mesuré à partir du bout du bréchet jusqu'au centre du dos; un

Les racines fourragères canadiennes

Les racines fourragères que l'on cultive au Canada, au moyen de graines produites au pays même, sont, dans bien des cas, supérieures et dans tous les cas, égales au point de vue du rendement et de la qualité, aux racines des mêmes variétés provenant de graines importées. Avant la Grande guerre on s'imaginait au Canada que la graine de racines produite au pays ne pouvait pas donner une aussi bonne récolte que la graine des mêmes variétés importée d'Europe. La quantité de graine de racines produite au Canada était alors insignifiante, la majorité des graines employées était importée d'Europe, de petites quantités venaient également des Etats-Unis; pendant la guerre les importations de graines prirent fin et il fallut alors produire la graine au Canada même ou cesser de cultiver des racines. Le Ministère de l'Agriculture prit les devants, et depuis lors nous avons eu d'abondantes preuves de la stabilité de la graine produite au Canada, principalement dans les essais conduits aux fermes et aux stations expérimentales.

Pour rire

Le chasseur marseillais
—Ah! mon cher, si tu avais vu cette compagnie de perdrix! Cela ressemblait à un gros nuage! J'attrape le fusil, je tire.... Pan!... pan!... pan!... pan!... pan!...
—Mais tu ne rechargeais pas?
—Eh! mon cher! Je n'avais pas même le temps.

côté profond, plat, s'amincissant graduellement, en forme de coin; un dos long et droit portant bien sa largeur jusqu'à la base de la queue. Le bréchet ou l'os de la poitrine doit être gros et parallèle avec le dos. Il est bon que la poitrine soit bien bombée et que l'oiseau soit large au pelvis. Ne négligez pas la tête; c'est un excellent indice de la qualité. La tête doit être sèche, de longueur moyenne, profonde, large et plus ou moins plate, la largeur augmentant uniformément à partir du bec jusqu'à un point derrière l'oeil. L'oeil doit être gros, brillant et saillant. Enfin une indication de qualité est la peau qui recouvre la figure et qui doit être lisse, claire, mince.

La sélection se fait plus facilement lorsque les poulettes sont de taille uniforme. C'est donc une bonne pratique que de faire arriver les éclosions aussi rapprochées l'une de l'autre que possible. A la Ferme expérimentale de Nappan on a trouvé que la période du 1er au 15 avril est très bonne pour cela.

N'employez que de bons reproducteurs, de préférence un oiseau pédigré. Choisissez avec le plus grand soin les poulettes pondeuses et vous trouverez que la basse-cour est l'une des meilleures sources de revenu de la ferme.

M. H. JENKINS,

Ferme expérimentale fédérale, Nappan, N. E.

Cendres de bois pour sols légers

Une quantité de 25 à 50 boisseaux de cendres de bois par acre fournit de 60 à 120 livres de potasse, et cette dernière quantité est bien suffisante, même sur les sols très légers. Il n'est pas nécessaire d'appliquer des cendres sur les terres glaises très fortes, elles pourraient même y faire plus de mal que de bien en les rendant difficiles à s'ameublir. Les cendres sont très utiles pour le trèfle, le blé d'Inde et les betteraves fourragères. Elles le sont spécialement pour les vergers et pour les raisins, sur sols sablo-argileux. Pour les navets, mélangés à un tiers ou à une moitié de leur poids de farine d'os, elles se sont montrées également avantageuses. En somme, il y a peu de récoltes sur les sols légers et graveleux de même que sur les sols humifères portés à être acides, pour lesquelles les cendres de bois ne peuvent être employées avantageusement.

Voyez CE QUE VOUS OFFRE LE GIN CANADIEN MELCHERS Croix d'Or



- 1. Produit de distillation directe, dont la formule n'a pas changé depuis plus de trente-cinq ans.
- 2. Le Gin Canadien original.
- 3. Le seul gin dont l'âge est garanti par le timbre d'accise de l'Etat.
- 4. Le gin qui a la plus grande vente au Canada.
- 5. La Vente a augmenté constamment en 1933... preuve concluante de qualité supérieure.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distillateurs depuis 1898
Distilleries: Berthierville, P. Q.
Bureau-Chef: Montréal, P. Q.

Le Japon excelle dans l'art de produire du thé et des experts nous fournissent le

THÉ VERT DU JAPON "SALADA"

CE QU'IL Y A DE MIEUX EN FAIT DE THÉ VERT

C'EST CA LA ST-JEAN - BAPTISTE ?

Vue à Montréal par un correspondant de l'endroit.

Qui, parmi nos lecteurs, n'a jamais entendu parler de la société St-Jean-Baptiste? Qui sait s'il ne s'en trouve pas parmi vous qui soient membres de cette association? N'avez-vous pas de cette association une excellente opinion? Reste à savoir maintenant si cette société mérite que vous la jugiez aussi favorablement, car tout ne doit pas être parfait chez elle. La présente étude, telle est du moins notre conviction, intéressera les uns et les autres, mais ce dont nous ne sommes pas aussi certain, c'est de l'empressement de tous à suivre nos conseils qui, vous l'admettez avec nous après la lecture de cet article, ne manquent pas d'opportunité ou d'actualité. A quoi bon porter une oreille attentive aux recommandations de votre médecin si vous avez pris au préalable la détermination de les ignorer plus tard, de passer outre aux ordonnances de celui à qui vous confiez le soin de votre santé?

N'allez pas croire que nous entendons ici poser en médecin de la société et de la St-Jean-Baptiste en particulier; telle ne fut jamais notre intention, et songerions-nous seulement à le paraître, que nous aurions tôt fait de perdre nos illusions en prenant connaissance de vos protestations et de notre inaptitude. Mais, si nous ne sommes pas justifiable de poser en médecin de la société, nous pouvons du moins prétendre avoir le droit de critiquer les écarts ou les défections de compatriotes, à qui l'on a confié la direction de notre société nationale, la St-Jean-Baptiste. Nous avons cru rendre service à la race en critiquant, sans animosité aucune, convient-il d'ajouter, contre personne, quoique nous usions pour traduire notre indignation de paroles acerbes, l'attitude prise en de trop nombreuses occasions par le bureau de direction de la St-Jean-Baptiste.

Cette société, comme vous le savez tous, doit en quelque sorte personnifier le culte de la patrie canadienne; mais pour qu'il lui soit donné de le faire d'une façon intelligente, il faut nécessairement que ses membres, tous ses membres, notamment ses officiers de sections et le personnel du bureau de direction, soient imbus de principes solides, aient de leurs obligations envers la race une idée juste qui sera secondée par une volonté ferme de la servir toujours, de la mettre sans cesse de l'avant en tout ce qu'ils feront.

A quoi bon se dire patriotes, ou simplement membres de la St-Jean-Baptiste si l'on n'a pas le courage ou la franchise de vivre, d'agir et de penser comme le doit faire tout vrai patriote? Mieux vaut se présenter sous son vrai jour, affublé d'aucun travesti, que de s'enorgueillir d'être patriotes sans même connaître le sens de ce mot. Mais, revenons à la St-Jean-Baptiste contre laquelle nous portons aujourd'hui des accusations qui ne laisseront pas de scandaliser les prudes et, nous l'espérons du moins, de stimuler les vrais patriotes, de les contraindre à protester auprès de qui de droit contre pareille licence, d'exiger une attitude plus noble et plus raisonnable à la fois chez ceux chargés de diriger notre société nationale. Oui, chacun de ceux qui seront, à la suite de la lecture de notre article, indignés de la conduite de certains officiers de la St-J.-B., devra se faire un devoir d'adresser le plus tôt possible au siège-social de cette société, situé à 1182 boulevard St-Laurent, Montréal, sa protestation contre la façon d'agir de ces compatriotes indignes de la

Suite à la page 7

LA LETTRE D'UNE MERE

Mme. Lina Goertzen, d'Elbow, Sask., écrit: "Notre petite fille de quatre ans avait très peu d'appétit et était en même temps très nerveuse. Une bouteille de Novoro du Dr. Pierre changea sa condition; elle délecte maintenant chaque repas et dort profondément." Comme ce médicament de confiance ne contient pas d'ingrédients nuisibles, on peut, en toute sécurité, le faire prendre aux enfants et même aux bébés. Il affecte salutairement les fonctions de l'estomac et facilite l'élimination. Seuls des agents locaux désignés par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., peuvent le procurer.

Livré exempt de douane au Canada.

ARPENTEUR

C.-M. DESCHENES
Bureau: en haut du magasin

Clemap

C. P. 264. :-: AMOS.

LA GAZETTE DU NORD
41 Avenue Bégin, Lévis

CONTINUE "L'ABITIBI"
"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg., et est imprimée aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41, Avenue Bégin, Lévis, dont M. Félix Pichette est Président et M. J.-A. Gagnon, Gérant.

Gaston Roberge
 NOTAIRE
 Bureau dans le Nouvel
 Edifice de
 Germain & Lafrance, Ltée,
 AMOS, ABITIBI.

dé de nos accusations que nous ne craignons pas de porter contre elle, dans l'espoir que notre intervention lui sera profitable ?

Nous pourrions ici vous transcrire les passages d'une lettre, vieille de cinq ans tout au plus, parue dans un journal de Montréal, dans laquelle de ses directeurs (de la St-J.-B.) expriment leur consentement à voir les bolchévistes s'assembler et délibérer dans leurs murs quand les autorités policières locales leur avaient interdit de le faire dans le Temple du travail qui est comme les quartiers-généraux de la gent socialiste de cette ville. Il est vrai que ces accommodants directeurs ne reconnaissent pas aux délégués bolchévistes le droit d'attaquer dans leurs discours les autorités religieuses et civiles en cette circonstance, mais ces ardents patriotes devaient savoir que c'était là tenter le diable. Ne pouvaient-ils pas imaginer avec quelle désinvolture ces protégés de la St-J.-B. se ficheraient de cette recommandation on ne peut plus stupide et plus facétieuse.....? Les bolchévistes sont toujours les bolchévistes, et dans quelque salle qu'ils s'assemblent, ils prennent toujours un diabolique plaisir à déblatérer contre l'Eglise et l'Etat, à lancer contre l'autorité les pires imprécations qu'un premier ministre nous disait personnellement être exagérées à volonté par des protestataires trop zélés quand elles sont en réalité fondées. Il est vrai que ce ministre ne peut pas tout savoir et assister à ces réunions bolchévistes: ce sont là des endroits et des gens qu'ils n'aiment pas fréquenter parce que trop modestes.

En juillet dernier, la société St-J.-B. ne louait-elle pas la salle du Monument National à une troupe juive-américaine qui devait y donner du théâtre anglais et qu'accompagnaient douze ballerines certainement juives? Ces danseuses, au dire des connaisseurs, ne devaient pas revêtir la robe recommandée par la Ligue catholique féminine. En septembre, plus exactement le trois de ce mois, qui était un dimanche, avait lieu au théâtre S..... situé dans l'immeuble de la société St-J.-B., l'ouverture d'une série de représentations théâtrales bouffes. C'est du moins ce qui fut annoncé à la radio par l'organisateur en chef d'une organisation ouvrière locale, sous le patronage de laquelle ont lieu ces représentations. Pourquoi les directeurs de la St-J.-B., pour se conformer aux ordonnances des autorités religieuses diocésaines, qui ont condamné à maintes reprises les représentations théâtrales et cinématographiques le dimanche, n'ont-ils pas inclus dans leur contrat avec les directeurs de la troupe en question qu'il ne devra pas être donné de représentations le dimanche et les jours de fêtes religieuses d'obligation? Est-ce bien là la manière d'observer le saint jour du Seigneur recomman-

C'est ça la St-Jean-Baptiste ?

Suite de la page 6

charge que des leurs, trompés sur la valeur de ces chefs, leur ont confiée. Il ne faut pas que ces scandales se multiplient davantage: au contraire, ils doivent cesser dès cet instant et il vous appartient de faire savoir à qui de droit que tel est votre désir. En ce faisant, vous vous acquitterez d'un devoir de conscience et mériterez de la race qui souffre et souffrira de cette conduite pour le moins étrange.

La société St-J.-B. de Montréal s'est acquis la réputation — pas très enviable, vous en conviendrez avec nous — d'être fort sympathique à l'élément israélite, c'est-à-dire à ce groupe même d'individus qui témoigne le plus d'animosité contre les Canadiens-français; à ce peuple qui présente le mieux l'esprit de révolte contre nos institutions, nos lois, nos moeurs et notre foi. Cette accusation peut faire bondir de colère les esprits étroits et de mauvaise foi, mais elle ne saurait produire le même résultat chez les autres qui savent combien elle est fondée.

Les dénégations des béats admirateurs de la St-J.-B. ne réussiront jamais à nous convaincre de l'inexactitude de nos affirmations; au contraire, elles contribueront grandement à susciter ces opportunes protestations contre l'ingérence dans notre société nationale d'un esprit dont nous avons déjà eu à nous plaindre personnellement et dont nous nous plaindrons chaque fois que nous jugerons nécessaire de le faire. La St-J.-B. est sympathique à l'élément juif au détriment de l'élément canadien-français, auquel elle entend dicter sa conduite en matière de patriotisme, avons-nous avancé. Pourquoi la St-J.-B. persiste-t-elle à contester fleurette avec ce peuple, barbare à l'extrême dès qu'on lui abandonne les rênes du pouvoir, dès qu'on lui concède quelque pouvoir et propagandiste universellement reconnu des doctrines subversives relatives à l'organisation économique et sociale, de l'immoralité, de l'athéisme, du matérialisme, du satanisme pour être bref. Pourquoi la St-J.-B. consent-elle à louer de ses salles aux juifs? aux socialistes? aux bolchévistes? Aura-t-elle le toupet de nier le bien-fon-

Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs

Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE
 EN VENTE PARTOUT 25¢

dée par nos Seigneurs les Evêques? Que les deux officiers de la St-Jean-Baptiste, qui représentent cette association dans la Ligue du dimanche, n'ont-ils pas protesté?

Au cours de ses deux derniers concerts "populaires", la St-J.-B. a fait entendre des numéros de chant et de musique de tango qui, comme vous le savez, est une danse immorale nommément condamnée par les autorités religieuses diocésaines et tous les gens de bon sens. Ainsi, les milliers d'auditeurs visibles et invisibles de ces concerts seront justifiables à l'avenir d'exécuter cette danse immorale et bestiale à la fois parce que la St-J.-B. leur en aura donné l'autorisation officielle au cours de ces deux concerts publics. Comme vous le voyez, notre société nationale a droit à notre admiration: ne professe-t-elle pas un vrai culte de la patrie? Ne se conforme-t-elle pas toujours aux ordonnances de nos évêques? Pourquoi alors lui chercher noise ou manifester notre mécontentement contre cette association que nous accusons de s'être aventurée en des sentiers pour le moins dangereux? Quoi! la St-J.-B. n'est-elle pas libre d'interpréter le patriotisme comme elle l'entend? de servir la race de la façon qui lui sied? de tenir compte des ordonnances des évêques quand cela lui plaît? Cessez donc vos mesquineries à son endroit, ayez donc davantage con-

WILLIAM PARADIS
 B. A. L. L. L.
 Avocat et Procureur
 4, rue Notre-Dame-Est,
 MONTREAL

RENE-A DALLAIRE
 SYNDIC AUTORISE
 Comptable et Liquidateur de Faillites
 Rouyn, :- Qué.

J.-A. MIREAULT
 NOTAIRE
 Edifice Montambault
 AMOS, :- QUE.

FELIX ALLARD
 Avocat
 Tél. No. 45 C. P. 99
 Edifice
 Germain & Lafrance, Ltée
 AMOS, QUE.

fiance en ses directeurs, ne vous montrez donc pas imbus d'idées fausses envers elle: ne fait-elle pas chez nous oeuvre vraiment patriotique? ne se soucie-t-elle pas toujours de nous donner le bon exemple? Ne soyez plus de ces grincheux qui ne croient rien de bon chez elle, ni de ces grognards qui n'y voient que du noir; ayez, au contraire, suffisamment confiance en cette société, dont les preuves de la sincérité sont multiples, pour lui confier le soin de vous dicter vos devoirs de catholiques et de Canadiens-français; en un mot: qu'elle soit votre guide de toujours, puisqu'elle se montre apte à remplir cette tâche, à jouer ce rôle?

S'il arrive à l'élève de suivre les leçons ou les conseils du maître, il adviendra bientôt que la conduite de l'un et l'autre s'identifiera, sera similaire: ainsi, vous louerez vos immeubles aux Juifs, aux socialistes et aux bolchévistes; vous danserez le tango, vous irez au théâtre le dimanche, vous Ainsi, en copiant la conduite de la St-J.-B., vous mériterez de l'Eglise et de la race canadienne-française.

C'est ça la St-Jean-Baptiste ? nous demanderont certaines gens que nos accusations contre cette société ont rendus perplexes après les avoir sortis de leur léthargie. Hélas oui, leur répondrons-nous! N'y a-t-il pas lieu d'y faire des réformes? Que vous disent votre raison et votre conscience? Mais qui doit se charger d'opérer ces changements? d'exiger des réformes? A qui incombe-t-il de manifester un vrai culte de la race? En est-il d'autres que les déments et les morts à échapper à cette règle? Eh bien.....

Conserves d'huîtres

La production des conserves d'huîtres entreprise expérimentalement l'année dernière par une compagnie de la Colombie britannique, va se poursuivre en 1933. Les conserves d'huîtres qui y ont été préparées furent déclarées d'une qualité très satisfaisante. Les huîtres canadiennes du Pacifique et de l'Atlantique se vendent aussi naturellement à l'état frais.

Dans la pratique des opérations expérimentales de mise en conserve de l'année dernière, la compagnie industrielle de la Colombie britannique utilisa des huîtres qui avaient été expédiées en coquille des gisements de Ladysmith à la fabrique qu'elle exploite à Vancouver. Cette année, toutefois, les huîtres sont écaillées à Ladysmith, mis en glace puis expédiées à Vancouver pour la mise en conserve. Les résultats se révèlent plus satisfaisants qu'en 1932 et les personnes intéressées à cette entreprise sont d'avis que cette industrie offre d'engageantes perspectives et possibilités.

O. B.

National Life Ass. Co. of Canada
 BRUNO VEILLETTE
 Gérant de district
 Casier postal 74 - Tél. No. 88
 AMOS, Qué.
 Votre meilleur placement c'est encore
L'ASSURANCE VIE

Les oscillations des prix de gros

Ottawa. — Le fléchissement des prix de gros, relativement uniformes dans tout l'univers à partir de l'automne de 1929 jusqu'au mois d'août 1931, accuse une tendance extrêmement irrégulière par la suite. Au cours de la seconde étape de la baisse, les fluctuations du change devinrent anormales et l'abîme creusé entre les prix des pays à étalon or et ceux qui l'avaient abandonné s'est approfondi. A partir du mois d'août 1931 jusqu'au mois de mars 1933, les baisses des indices des pays permettant le mouvement libre du métal jaune ne dépassent pas 5 p. c.; quant au Japon, les prix ont haussé de plus de 16 p. c. depuis le mois d'août 1931. La valeur du numéraire des pays du deuxième groupe, calculé en or, accuse toutefois des baisses variant entre 30 p. c. (Royaume-Uni) et 60 p. c. (Japon). Par conséquent, la baisse dans ces pays, si on la mesure en termes de métal jaune, a été beaucoup plus sérieuse que dans les quelques pays qui ont conservé l'étalon or.

Depuis le commencement de l'année passée, la variation entre les prix américains et les prix canadiens a été très légère. Bien que dans les quelques derniers mois, les prix aient augmenté plus rapidement aux Etats-Unis qu'au Canada, la similarité de la hausse dans les deux pays est ni plus ni moins frappante lorsqu'on établit des comparaisons avec les autres pays où la hausse a été loin d'être aussi rapide. Le mouvement à la hausse a commencé au mois de mars de l'année en cours dans les deux pays, soit un mois ou deux avant que l'on ait pu la constater ailleurs. Entre les mois de mars et juillet, les hausses au Canada et aux Etats-Unis, telles que mesurées par les indices officiels, équivalent à 11 et 15 pour cent respectivement. Au mois d'août, les indices du gros accusent une tendance opposée pour la première fois depuis plusieurs mois, la série canadienne accusant un fléchissement de 1.6 p. c., tandis que l'indice américain est monté de 1 p. c. Au cours de ce mois, les produits agricoles ont baissé plus au Canada qu'aux Etats-Unis, alors que les hausses importantes dans les textiles et l'ameublement aux Etats-Unis n'ont eu aucune répercussion au Canada.

Tél. : 4 Spécialité : Extractions sans douleur
Dr PAUL-E. PICOTTE, L. D. S.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 TELEPHONE NO. 123
 En face de l'Eglise Paroissiale, :- :- Amos, Qué

GERMAIN & LAFRANCE LTEE
 ASSURANCES GENERALES
 Tél. 84. Amos, Qué. C. P. 76

Examens de juin

6,234 certificats d'études décernés dans la province.

D'après un rapport que l'hon. M. Cyr-F. Delage a soumis, hier, au Comité catholique de l'Instruction publique, concernant les examens du certificat d'études primaires subis en juin dernier, 686 municipalités scolaires ont accepté pour leurs élèves les examens en question et 6,234 certificats ont été décernés dans la province sur un total de 7,936 élèves, dont 7,198 en 6e année et 738 en 8e année.

Un important congrès

Les 24 et 25 octobre, sous les auspices de la Ligue des Propriétaires de Montréal, sera tenu dans la Métropole canadienne un important congrès des propriétaires de toutes les villes et cités de la province de Québec.

Le cuivre

En août, les stocks de cuivre raffiné ont diminué de 23,500 tonnes aux Etats-Unis et augmenté de 3,250 dans les autres pays. De sorte que le total a baissé de 20,500 tonnes ou de quarante millions et demi de livres. Du mois de mai au début de septembre, les stocks américains ont fléchi de 110,000 tonnes et les stocks européens de sept mille tonnes, d'où une réduction mondiale de 117,000 tonnes ou de 234,000,000 de livres. Ils se chiffrent à l'heure actuelle par 653,000 tonnes dont 543,000 tonnes aux Etats-Unis.

L'or au Canada

Toronto. — La province d'Ontario a produit plus d'or que les Etats-Unis en 1932. Au cours de l'an dernier, notre province a produit à elle seule 2,287,280 onces d'or, soit une valeur de \$47,282,072 tandis que les Etats-Unis n'ont produit que 2,219,198 onces, une valeur de \$45,873,900.

La province de Québec est la deuxième des provinces canadiennes pour la production de l'or. Elle a produit l'année dernière 401,105 onces d'or, une valeur de \$8,291,576.

La production totale d'or au Canada fut de 3,950,581 onces, d'où une valeur de \$63,061,103.

Jacques Bouchard
Assurances générales
Edifice T.-A. Lalonde
AMOS, QUE.

Léon Dussault, C. R.
AVOCAT
Téléphone No. 67 C. P. 198
Edifice Drouin
(Bureau de Poste)
AMOS.

PAUL D'ARAGON
Ingénieur Civil
Spécialité : MINES
4273 Fabre,
Cherrier 8785,
MONTREAL

CANADA
Province de Québec
Comté de Temiscamingue
Ville de Rouyn
Avis public est par les présentes donné par le soussigné J.-O. Tardif, secrétaire-trésorier de la Ville de Rouyn, que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique dans la salle des délibérations du Conseil, en l'Hôtel de Ville de Rouyn, à Rouyn, LUNDI, le vingt-troisième jour du mois d'octobre mil neuf cent trente-trois (1933) à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes et autres redevances municipales, scolaires et autres, avec intérêts, mentionnés dans l'état ci-dessous, ainsi que les frais subséquents encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

CANADA
Province of Quebec
County of Temiscamingue
Town of Rouyn
Public notice is hereby given by the undersigned J. O. Tardif, secretary-treasurer of the Town of Rouyn, that the properties hereinafter described will be sold by public action at the sitting room of the Council of the said Town of Rouyn, at the Town Hall, at Rouyn, MONDAY, the twenty-third day of the month of October nineteen hundred and thirty-three (1933) at TEN o'clock in the forenoon, for the payment of taxes and municipal dues, school and other taxes, with interest, as mentioned in the here in under statement, and costs which shall subsequently be incurred, unless said taxes, interests and costs shall be paid before the sale.

Nom du propriétaire Name of owner	CADASTRE Cadastre	Taxes et redevances municipales, taxes scolaires, intérêts, etc. Taxes and municipal dues, School taxes, interests, etc.
	BLOC 41	
John Tuskevitch	10	115.59
Mike Korman	21	227.37
Mike Korman	22	219.10
Bertha Adams	1/2 23	100.27
Dave Korman	1/2 23	190.62
Dave Korman	24	78.63
Arthur Guertin	27	1,132.83
Arthur Guertin	(Bâtisse 31 Building)	22.00
John Ansara	1/2 42	94.96
Lee Chong	1/2 43	41.34
Moïse Rabinovitch	1/2 43	188.10
Redwin Solomon	(Bâtisse 1/2 44 Building)	88.53
John Tuskevitch	49	127.92
John Tuskevitch	50	234.12
Maria Marmeluk	65	98.06
Paul Yamchuk	71	377.60
John Tuskevitch	74	118.00
Nap. Baribeau	81	233.53
Pete Klemack	82	483.94
Rene Bureau	98	560.69
Rene Bureau	99	118.09
Alex Koavali	103	339.73
William Lyssan	109	82.94
Jack Ramarr	115	380.88
Wesley Gamble	118	258.04
Jack Ramarr	121	124.43
Nick Kulas	130	130.67
D. Caplan	131	227.51
Emil Solonen	133	183.75
P. Beauchamp	140	160.86
P. Beauchamp	142	195.20
T. A. Posluznyz	148	267.37
Harry Wolfe	155	152.41
Wilfrid Lachance	159	556.90
Joseph Lachance	159	143.20
Andro Shisko	160	350.18
John Tuskevitch	162	341.08
John Tuskevitch	167	343.65
W. V. Heyden	172	73.17
Ellen Caplan	175	545.16
Wm. Zubba	176	92.95
Seba Rossy	177	127.44
Moïse Rabinovitch	185	875.48
N. Bommsamra	Bâtisse 186 Building	99.21
Jack Ramarr	189	95.60
Mde Nap. Chrétien	190	371.06
Peter Lindzon	191	106.41
Gerald Caplan	197	212.47
Gerald Caplan	198	155.16
V.-A. Gauthier	243	260.66
Peter Rudy	254	112.94
Alex Gregoras	271	94.75
Joe Bobawski	275	203.70
Ludger Bellegarde	281	318.11
Frank Savage	293	204.71
John Buezorowski	344	210.62
Steve Simburski	351	113.72
Mark Matouska	356	88.44
Arthur Guertin	385	75.01
Arthur Guertin	386	72.50

Arthur Guertin	387	227.12
Arthur Guertin	388	62.80
Arthur Guertin	389	42.82
Pearl Chomiack	394	97.04
Paul Yamchuk	395	39.83
Genest & George	397	135.88
Georges Kubusky	399	179.41
Arthur Guertin	408	75.01
Arthur Guertin	409	144.80
Arthur Guertin	410	90.50
Arthur Guertin	411	57.09
O.-R. Lalonde	424	271.77
Honorius Charron	434	146.70
W. B. Sloan	436	42.42
P. Bazinet	438	156.94
Frank Davidson	439	299.83
Mark Ferderber	446	214.99
Trefflé Quesnel	2/3 448	373.09
Paul Yamchuk	453	79.98
George Bronsard	467	92.05
Pete Pugliese	479	163.21
O.-R. Lalonde	480	140.42
Gustave Pollien	484	194.16
Radio Hotel	514	1,139.45
Henri Pouchet	520	393.42
Jos. Turcotte	522	448.31
Miss L.-A. Gibson	1/2 524	211.68
Dame Vve Johnny Bruneau	529	76.50
S. H. Kravetz	564	57.69
Arthur Guertin	570	248.81
Arthur Guertin	571	154.73
Arthur Guertin	572	78.76
Arthur Guertin	576	141.39
Jos. Girard	577	67.15
Mike Koleff	579	147.28
Andro Krenich	582	68.01
Andro Krenich	583	58.11
Joe Popadenchuk	585	176.24
Jos. Therrien	587	112.77
Paul Parizé	597	218.03
Max Kolinovsky	603	40.72
John Davidson	611	136.15
Mike Stotinsky	614	80.30
M. D. Novinka	619	47.19
Edouard Béchamp	638	144.33
Charlei Josephovitch	642	89.74
Alex Koavali	704	29.88
Lauréat Poulin	795	152.97
L.-G. Guillemette	828	116.65

BLOC 8		
René Authier	4	148.58
David Gourd	8	118.41
J. E. Dean	10	134.70
O.-R. Lalonde	12	230.05
Colin Campbel	13	305.22
Ovila Guertin	15	431.69
E. Bertrand	21	510.80
Sid Seymour	22	112.10
James Green	24	535.97
Gordon Calder	28	141.76
N. Boosamra	29	413.57
Léo Roy	30	329.96
Léo Roy	31	204.19
C. A. Huehnergard	45	76.84
Philippe Bellehumeur	49	116.25
Philippe Bellehumeur	50	128.40
Bud Green	53	173.15
James Green	54	158.17
Onni Lamstedt	70	53.35
J. H. Murpaw	81	143.85
Albani Lalonde	1/2 101	168.52
A. Waisanen	108	104.00
John Hallannen	110	135.68
Roméo Thiboutot	1/2 155	349.96
E. Tremblay	192	126.17
André Provencher	1/2 203	90.43
Avila Charlebois	1/2 203	116.40
P. O. Goulet	214	42.29
A. J. Saumier	237	74.38
Wilfrid Bergeron	257	118.97
Laura Roy	261	22.57
Roméo Desabrais	268	156.87
Armand Dagenias	280	91.23

Les immeubles susdits sont tous situés dans la ville de Rouyn. DONNE en la ville de Rouyn ce vingt-sixième (26) jour du mois de septembre mil neuf cent trente-trois (1933).

The above immoveables are all situated in the Town of Rouyn. GIVEN at the Town of Rouyn, this 26th, day of the month of september nineteen hundred and thirty-three.

Le secrétaire-trésorier, J.-O. TARDIF. The secretary-treasurer, J. O. TARDIF.